

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET L'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Offre de 1000 emplois à la ZES Glo-Djigbé

## Les jeunes de Tori-Bossito aguerris sur le processus

La tournée itinérante d'explication du projet de recrutement des mille premiers employés des unités industrielles textiles de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé, ... • (Page 11)

## Oléagineux

### La Chine veut réduire sa dépendance au soja importé d'ici 2025

Dans le monde, la Chine est le principal marché agroalimentaire. Le pays a renforcé ces dernières années, son importance dans le commerce international ... • (Page 06)

## A bâton rompu avec Gilles Guérard

• (Pages 03-05)

# Les créances sur les entreprises ne sont pas des dettes

- ◆ «La pression fiscale détermine votre capacité à rembourser votre dette»
- ◆ «Avec la digitalisation des services, la fraude diminue»



## Promotion des investissements et de l'industrie

• (Page 10)

# ZES Glo-Djigbé, des conditions favorables aux investisseurs



## Coopération Bénin-Russie

### Le Festival cinématographique russe organisé à Cotonou

L'Ambassade de la Fédération de Russie au Bénin a organisé à Cotonou, le 14 et 15 janvier 2022 le quatrième Festival cinématographique russe. • (Page 11)

## Interruption du trafic aérien avec le Mali

### La France capitule, la Cedeao insouciant

Quelques jours après la décision de Bamako de fermer ses frontières terrestres et aériennes aux Etats parties prenantes de la sanction prononcée ... • (Page 05)

## Nomination à la BOAD

### Valérie-Noëlle KODJO DIOP, Directrice de l'innovation et du développement durable

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Valérie-Noëlle KODJO DIOP au poste de Directrice de l'Innovation ... • (Page 09)

## Mise en œuvre du PAG 2

### 346 milliards de FCFA pour les investissements dans le numérique

Le secteur du Numérique et de la Digitalisation occupe une place de choix dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026 dont les axes ... • (Page 02)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naira	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	577.83	655.96	7328.97	1.59	116.18	40.05	5.12	83.75	157.28	8.06

## Mise en œuvre du PAG 2

## 346 milliards de FCFA pour les investissements dans le numérique

Le secteur de Numérique et de la Digitalisation occupe une place de choix dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026 dont les axes stratégiques ont été dévoilés aux acteurs publics et institutionnels, les 7 et 13 janvier 2022. Durant le quinquennat 2021-2026, le gouvernement du président Patrice Talon entend consacrer 346 milliards de francs CFA à l'accroissement des investissements dans les infrastructures et services numériques. De nouveaux projets et réformes sont initiés dans le nouveau PAG, en vue de faire du numérique, un moteur de la transformation structurelle de l'économie béninoise.



• La Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Aurelie Adam Soulé Zoumarou

• Falco VIGNON

De six projets et six réformes sur la période allant de 2016 à 2021, le secteur du numérique et de la digitalisation sera marqué par la mise en œuvre de sept projets et quatre réformes au titre du PAG 2021-2026. Certains projets entamés en 2016 seront poursuivis. Il s'agit notamment du déploiement de l'Internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire national et de la mise en œuvre de l'administration intelligente ou SMART GOUV. Ces deux projets gardent leurs dénominations initiales, suivies de la mention « Phase 2 », dans le document qui a été approuvé en Conseil des Ministres, le 15 décembre 2021. A ces deux projets reconduits s'ajoutent cinq nouveaux projets : le développement des usages et de la confiance numériques, la transformation numérique des collectivités locales, la modernisation des médias de service public, l'accès des citoyens aux médias et

à l'information de qualité et le projet de développement du numérique dans l'enseignement supérieur.

Le secteur du numérique et de la digitalisation sera également rythmé par quatre réformes au cours des cinq prochaines années. Il s'agit de la réglementation du déploiement des réseaux locaux numériques pour toute construction à usage professionnel ou collectif, la création d'un observatoire du numérique, la modernisation des cadres réglementaire et institutionnel de l'audiovisuel et de la communication (y compris le code de l'information) et la réforme sur les compétences numériques exigibles lors des recrutements dans la fonction publique.

Par rapport au PAG 2016-2021, les ressources allouées au secteur du numérique et de la digitalisation ont accru dans le PAG 2021-2026, passant de moins de 100 milliards à 346 milliards de francs CFA.

Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation, qui

a l'habitude de présenter l'agenda du secteur en début d'année, apportera certainement des détails, dans les tous prochains jours, sur les contenus des sept projets et quatre réformes du PAG 2021-2026, lors de la présentation de l'agenda 2022 du numérique et de la digitalisation.

Pour un bref bilan, la mise en œuvre des six projets phares et six réformes du PAG 2016-2021 dans le secteur du numérique et de la digitalisation a déjà permis au Bénin d'accomplir d'importants progrès, en matière de réalisation d'infrastructures, de dématérialisation de l'administration et de développement de l'écosystème, sous la houlette de la Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Aurelie Adam Soulé Zoumarou. Avec les projets et réformes du PAG 2021-2026, le Bénin avance inexorablement sur la voie de sa transformation en une plateforme de services numériques en Afrique de l'Ouest, conformément à la vision du président Patrice Talon.

## AUX DECIDEURS...

Le Mali pour une 2<sup>ème</sup> indépendance

En réponse aux appels à soutien au gouvernement de la transition, le peuple malien s'est mobilisé vendredi dernier comme une colonie de fourmis pour marquer son adhésion totale à la résistance qu'oppose la junte militaire à la CEDEAO et à l'UEMOA qui lui ont infligé une sanction lourde de conséquences. Alors le colonel Assimi Goïta, le Premier Ministre Choguel Maïga et son gouvernement se rendent à l'évidence qu'ils sont réellement portés par leurs compatriotes. Les nombreuses sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, aboutissent à l'isolement du pays surtout sur les plans politiques et économiques. En résumé, les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont imposé au Mali un embargo allant vers l'asphyxie du pays. Fermeture de frontières des pays membres de la CEDEAO avec le Mali, gel des avoirs du Mali à la BCEAO et dans les banques commerciales hors du territoire malien, sont les sanctions qui retiennent le plus l'attention. Autant dire que les sanctions visent à étrangler les Maliens.

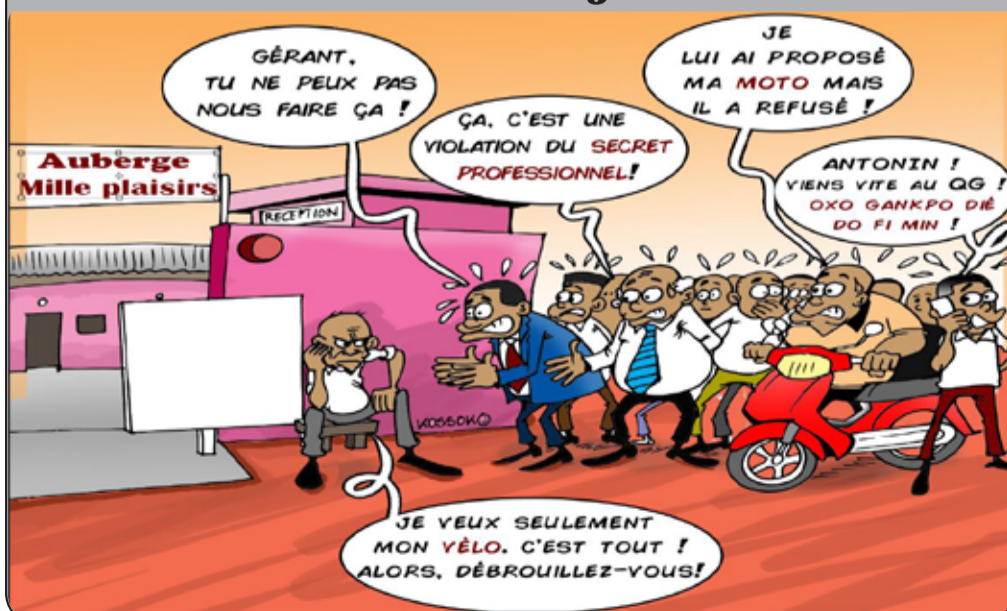
La junte au pouvoir prend acte de ces sanctions et par parallélisme de forme, oppose une réciprocité en fermant aussi ses frontières aux pays membres de la CEDEAO avec qui il en partage. Cette fermeture réciproque des frontières n'est pas seulement qu'asphyxiante pour le Mali. Elle est aussi difficile à supporter par les autres pays membres de la CEDEAO qui entretiennent des relations commerciales avec le Mali. L'une des preuves les plus tangibles est la renégociation des termes de coopération avec le Mali par Air France en vue de la reprise de ses vols au départ et à destination de Bamako. Cela traduit sans nul doute le fait que la compagnie Air France fait de bons chiffres d'affaires dans ce pays privé du littoral. Il est évident qu'il en soit de même pour plusieurs pays membres de la CEDEAO qui ne peuvent pas se passer du Mali quoiqu'enclavé. En conséquence, les sanctions décrétées contre le Mali ont aussi des effets néfastes en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Niger et au Bénin entre autres...

Malgré la dureté des sanctions, le peuple malien parle d'une seule et même voix. Le peuple et ses dirigeants refusent d'abdiquer. La junte au pouvoir refuse de capituler. En somme, la résistance du Mali est un message à l'endroit des peuples africains pour l'accession à une réelle indépendance. Le Mali entend affirmer sa souveraineté et son indépendance économique vis-à-vis de la France. Pour une deuxième fois donc ! Au Conseil de sécurité de l'ONU, l'unanimité n'est plus faite sur les sanctions infligées à ce pays du Sahel. Pendant que certains comme la France soutiennent la CEDEAO, d'autres comme la Russie ou encore la Chine sont contre et deviennent de nouveaux alliés du Mali. C'est une bataille de gagner sur le plan diplomatique pour le Mali qui entend désormais diversifier sa coopération militaire, notamment avec la Russie. Le colonel Assimi Goïta, le Premier Ministre Choguel Maïga sont les chevilles ouvrières de cette révolution. Mais ils sont soutenus par les différentes tribus du pays. La mobilisation populaire de la dernière fois pour soutenir les autorités maliennes en est la preuve.

Si le Mali réussit à se tirer d'affaire de cet embargo, la CEDEAO, perçue désormais comme le syndicat des chefs d'Etat de l'espace communautaire, disparaîtra. A défaut de disparaître, elle sera fragilisée. En outre, d'autres peuples africains pourraient s'inspirer de cette attitude des populations maliennes pour contraindre leurs dirigeants à affirmer leur souveraineté politique et économique. Mais, le bout du tunnel n'est encore perceptible, même si les panafricanistes entrevoient et souhaitent que ce qui se passe au Mali se répande sur l'ensemble du continent comme un effet boule de neige. Cependant, n'allons pas vite en besogne. On ne sait à quel moment dans les relations internationales, tout tourne casaque. Attendons donc de voir.

Jean-Claude KOUAGOU

## Cari du jour



## Eco secret

## Gestion publique : Nouveau record de la dette mondiale

La dette mondiale a bondi de 28 % en 2020 pour atteindre 226 000 milliards de dollars soit 256 % de la dette de l'ensemble des pays membres du FMI et de la Banque Mondiale. Il s'agit de la plus forte augmentation jamais enregistrée depuis la seconde guerre mondiale selon les statistiques du FMI. Comparée avec le reste du monde, la moyenne de la dette publique africaine, entre 55 et 60% du PIB, ferait rêver si le service de remboursement des intérêts associés et du principal ne représentait le premier poste budgétaire de la Côte d'Ivoire au Malawi.

A bâton rompu avec Gilles Guérard

# Les créances sur les entreprises ne sont pas des dettes

## (« La pression fiscale détermine votre capacité à rembourser votre dette »)

L'ancien Directeur général de la Caisse Autonome d'Amortissement, Gilles Guérard a entretenu les journalistes du quotidien L'économiste sur deux sujets qui préoccupent beaucoup de citoyens. Il s'agit de la pression fiscale et de la dette publique. En donnant son point de vue des deux notions, il a exposé la situation au Bénin et dans d'autres pays de l'Uemoa et dans le monde. Découvrez ici l'intégralité des échanges.

● Sylvestre Tchomakou

**L'économiste : Qu'est-ce que la pression fiscale ?**

**Gilles Guérard :** La pression fiscale est d'abord un déterminant de l'endettement. Il ne faut pas confondre la pression fiscale et le taux d'imposition moyen que les gens appellent aussi pression fiscale. La pression fiscale, est un amplificateur mais sans contrepartie directe auprès des ménages, des entreprises à l'intérieur et qui part des droits de douane. On peut ajouter aussi les cotisations sociales, ça dépend de ce qu'on veut établir. Donc en général, c'est les recettes fiscales divisées par le PIB. Le PIB, c'est la création de valeurs, des recettes générées à l'intérieur du Pays. Donc, ça nous donne un taux qui permet de comparer les économies ou l'évolution des économies des différents pays, notre performance économique, de pouvoir établir des politiques de développement. La pression fiscale n'était pas un élément préoccupant, il y a 10 à 15 ans, des Etats africains et même des partenaires techniques et des institutions financières pour amorcer le développement. Alors, pendant longtemps, depuis les années 60-70, les partenaires au développement se sont focalisés sur les niveaux d'entreprise, le transfert de fonds, l'aide publique au développement, il y a les transferts de la diaspora pour financer l'économie. Mais on a vu que ça, ça a atteint ses limites. Et surtout au niveau mondial, les exigences devenaient de plus en plus importantes. Et donc tout le monde a commencé à s'intéresser à la pression fiscale. Comment les Etats peuvent générer des ressources à l'interne pour pouvoir amorcer leur propre développement ? Donc, ce qu'il faut d'abord retenir c'est que la pression fiscale est liée au niveau de développement et au niveau de revenu des populations. Il y a une corrélation positive entre la pression fiscale et le revenu par habitant : plus le revenu par habitant augmente, plus la pression fiscale augmente ; plus le revenu par habitant augmente, plus la population a des exigences en matière de services publics et les exigences deviennent de plus en plus fortes pour pouvoir financer ces services publics demandés. Les Etats sont donc amenés à identifier les voies et moyens pour pou-



● Les enseignements de Gilles Guérard sur la fiscalité

voir augmenter la collecte des ressources internes et donc à définir un angle politique par rapport à cela. Et cela devient intéressant ; parce qu'amenés à regarder plus leurs politiques internes de collecte de ressources internes que d'aller rechercher des ressources externes auprès des partenaires sous forme d'aides publiques au développement ou de la diaspora. Comme vous devez faire une politique de développement pour financer vos besoins, qu'est-ce qui influe ? Vous auriez pu le constater, pendant longtemps les recettes douanières ont été supérieures aux recettes fiscales. Même au Bénin, entre 1960 et 2016, les recettes douanières ont été supérieures aux recettes internes. Ce n'est qu'en 2017 et 2018 qu'il y a eu cette inversion et où les recettes fiscales sont devenues plus importantes. La recette fiscale est influencée par quatre facteurs : L'ouverture de l'économie, les secteurs, le niveau d'Urbanisation ou l'informel et la transparence. La première chose, avec l'ouverture de l'économie, on va faire des barrières tarifaires pour les recettes douanières. Ce qui fait que les Etats devraient chercher d'autres ressources pour pouvoir baisser les recettes douanières. Pour pouvoir les compenser, et baisser les recettes douanières, les Etats ont dû commencer par une mobilisation accrue des recettes intérieures. C'est ce qui a fait qu'on a commencé par s'intéresser à la pression fiscale. La deuxième chose, l'assiette fiscale est très réduite parce que nous sommes dans des économies où le secteur

agricole est très important et le secteur informel est très important. Dans les pays où le secteur agricole est élevé, forcément vous avez des recettes internes plus faibles, des trésors qui ne sont pas taxés ni directement ou indirectement or le secteur agricole représente 30 à 40% du PIB. Ce qui est faible, il y a toute une partie de l'économie qui échappe à la collecte des impôts. Nous avons des densités très faibles au niveau des populations. Comme les populations sont éparpillées sur toute l'étendue du territoire, il est difficile d'aller collecter des impôts parce qu'il faut avoir les structures et autres pour le faire. L'urbanisation peut entraîner une augmentation des recettes mais l'Urbanisation peut entraîner aussi l'informel. Dans les activités informelles, si nous consommons plus, nous payons plus d'impôts. Le quatrième point concerne la transparence et l'acceptation de l'autre. Si un pays a des politiques budgétaires transparentes, il remonte contre la corruption et atteint l'efficacité administrative dans la collecte des impôts, et quand cette collecte des impôts augmente, elle est d'autant plus acceptée par la population quand il y a un impact social sur leur environnement. Si le gouvernement a une politique efficace d'enregistrement publique de services publics, de santé, d'école, etc. il nous faut accepter identifier pour collecter dans le secteur primaire, le secteur secondaire et on peut facilement leur imposer, la transparence budgétaire. Donc ce sont les déterminants de la pression fiscale ; la performance de la

pression fiscale.

**Quel est le taux de la pression fiscale acceptable ?**

Dans les pays industrialisés où l'administration est beaucoup plus efficace dans la collecte des impôts, la pression fiscale est autour de 30% à 50% à peu près. La France est à un taux de 48%. Vous avez certains pays, les Etats Unis sont à 27% et l'Allemagne à 38%. Leur économie est capable de cerner l'assiette fiscale, identifier le revenu des personnes imposables, avoir une matière qui puisse collecter. En Afrique subsaharienne, le taux est autour de 20% contrairement aux pays occidentaux. La moyenne, c'est l'objectif idéal par rapport à la structure de nos économies.

**Est-ce qu'il y a eu une norme ou un seuil de pression fiscale ?**

La norme, c'est de prendre le taux moyen des pays à économie similaire par lesquels vous êtes entourés. Donc l'Uemoa par exemple a une norme, un objectif de 19% qui est un objectif que les pays de l'Uemoa doivent atteindre. Certains sont au-delà et d'autres sont en deçà. La norme, c'est le taux moyen pour que tous les pays avancent de la même manière. Beaucoup de pays sont en deçà de cet objectif. Puisque vous avez l'objectif, vous évaluez les déterminants et mettez en place les politiques pour atteindre cet objectif. C'est possible avec la rigueur de travail. C'est le Sénégal qui doit être à 21%. Le Burkina 14%, le Togo était entre 18% et 19%. Si

j'avais un PIB qui n'a pas suivi de rebasage depuis 15 ans, il y a un déphasage du PIB. C'est ce qui s'est passé au Bénin et quand on a fait le rebasage, qu'on appelle rebasage du PIB. Cela a permis de faire un bond de PIB Important mais du coup la pression fiscale chute, parce que la pression fiscale, c'est la réalité de la collecte. Donc le PIB, on part dans les pays puis on évalue la croissance économique de chaque année mais à un moment, il faut faire un recensement global de l'économie pour savoir qu'est-ce qui manque et la part de chacun. Au Bénin, on était à 14%, on est retombé à 8%.

**Avec tout ce qu'on paye là ?**

Je voudrais que les gens ne confondent pas la pression fiscale avec le taux d'imposition moyen qui est élevé au Bénin, on est à 56%. Donc on est très élevé. C'est le taux d'imposition moyen des entreprises. Donc ça prend les différents impôts auxquels sont assujetties les entreprises. La pression fiscale, c'est la collecte des ressources par rapport au PIB. Et cette pression fiscale, c'est une donnée macroéconomique qui est déterminée par les quatre éléments. Donc, il faut avoir des politiques qui travaillent sur ces quatre éléments.

**Qu'est-ce le taux d'ouverture commerciale ?**

Le taux d'ouverture commerciale est un élément important. Plus vous êtes ouvert, votre douane doit baisser et trouver les éléments pour compenser. Dans les pays où les secteurs informel et agricole sont importants, vous avez très peu de recettes fiscales. Donc, on se focalise sur les secteurs industriels. Il y a des pays qui ont des revenus pétroliers et miniers très importants. Ces pays négligent la collecte des impôts intérieurs. Vous verrez que dans ces pays les gens ne payent pas les impôts. Le taux de pression fiscale est faible. Le taux est à 5% au Nigéria. Les gens ne payent pas les impôts et la TVA au Nigéria. Ils sont très dépendants des revenus pétroliers. Maintenant il faut pouvoir mesurer les efforts que l'Etat fait pour pouvoir améliorer sa pression fiscale. Le premier effort, c'est d'identifier les secteurs imposables

et d'élargir l'assiette parce qu'on ne peut pas rester concentré sur un nombre restreint d'entreprises et les personnes qui paient les impôts. Pour élargir l'assiette, il faut diminuer l'informel. Pour cela, il faut tracer les activités. Ensuite, il y a la Tva qui n'était pas très importante 10 ans en arrière mais qui devient une ressource importante dans les Etats. Vous verrez qu'au Bénin, depuis 3 ans qu'on travaille sur la TVA, les recettes de TVA ont une croissance exponentielle parce que avec la digitalisation et les terminaux des factures normalisées, la fraude diminue totalement parce que plus personne ne peut y échapper. Donc la recette était là mais allait dans la poche des acteurs. Donc, rien qu'en luttant contre la fraude et la corruption, vous augmentez votre pression fiscale. Ainsi, vous vous donnez les moyens de vous auto financé et de devenir indépendant de l'aide extérieure. Il faut mieux pouvoir compter sur vos propres forces. Cette pression fiscale a un incident direct sur le taux d'endettement. Parce que quand on parle de taux d'endettement, on voit la capacité à s'endetter qui à son tour dépend de la capacité à rembourser. C'est la pression fiscale qui détermine votre capacité à rembourser votre dette. Si vous faites monter votre PIB et vous ne faites pas monter votre collecte de ressources interne, le taux de pression fiscale se dégrade. C'est pour ça qu'il devient urgent et déterminant d'augmenter les recettes internes. Toutes les études montrent une coloration positive entre le revenu par habitant et la pression fiscale. Plus le revenu par habitant augmente, plus les exigences de ces populations augmentent, plus la pression fiscale augmente, donc plus l'Etat doit investir dans les services publics. En matière de taux d'endettement, le Bénin est autour de 48%. Or le taux au niveau de l'Uemoa est de 70%. Si on considère tous les déterminants de la dette, on peut dire que le Bénin a une capacité jusqu'à 60%. Mais si on atteint ce seuil, ça sera tendu au niveau de la gestion de la trésorerie, notamment pour faire face au paiement des salaires, à l'investissement public... Mais quand vous êtes à 30 ou 35%, le pays peut facilement faire face à ses

## A bâton rompu avec Gilles Guérard

## Les créances sur les entreprises ne sont pas des dettes

échéances sans aucune difficulté. Donc il faut rester en deçà des 50%. Le Bénin, ces dernières années, a changé la structure de sa dette. Les dettes sont réparties entre dettes externes et dettes internes. La dette interne, c'est des dettes en monnaie locale, la dette en CFA. Les créances sur les entreprises ne sont pas des dettes, c'est plutôt un engagement qui doit être payé en 3 mois ou 6 mois. Quand ça dépasse 6 mois, ça devient un impayé. La dette c'est le fait d'aller souscrire un emprunt auprès d'un tiers (auprès des banques, auprès des marchés) sur une durée définie avec des conditions. La dette est un acte positif. Les dettes auprès de la BAD, BOAD, Banque mondiale etc, ce sont des dettes extérieures à la zone Uemoa. Là où le Bénin a commencé depuis 2 ans, 3ans, c'est les émissions obligataires. Ce qu'on n'avait pas avant, ce sont les emprunts sur le marché international de l'eurobond qui commencent par représenter une partie importante de nos engagements.

Pour la dette intérieure, nous sommes à 1500 milliards, la dette extérieure bilatérale, multilatérale, commerciale, eurobond, nous sommes à peu près à 3250 milliards. Le total de la dette fait 4849 milliards avec un taux d'endettement de 49,3%. Donc en matière de dette publique, nous sommes à 38% en Euro et 31% en CFA. Pratiquement 60% de notre dette est en dette extérieure parce qu'on a eu ces eurobonds et des maturités plus longues et des taux plus bas. Ce qui fait que la charge de la dette est réduite. L'élément important, c'est la charge de la dette. Quand vous avez des maturités plus longues vous avez plus de facilité à rembourser dans le temps.

Le Bénin a payé par anticipation sa dette et cela a suscité beaucoup de commentaires...

Le paiement anticipé permet de faire des économies car, il réduit la charge de la dette. Le Bénin l'a récemment fait mais ce n'est pas la première fois.

En 2018 on avait reprofilé la dette et il y avait un emprunt fait en Euro auprès de Deutsche banque qui avait servi à rembourser les banques commerciales locales et certains titres obligataires sur le marché pour 250 milliards. Les titres ou les prêts commerciaux auprès de ces banques locales étaient à des taux de 8,5% qui avaient été faits sous les gouvernements précédents, c'est exorbitant. Depuis 2016, on emprunte autour de 6% donc vous avez une différentielle de 2% dans la même monnaie. Maintenant



quand vous allez emprunter à l'extérieur, vous empruntez à moins de 2%, ce qui fait une différentielle de 6 à 7%. Quand on avait fait le calcul en 2017 sur les 250 milliards sur la durée de la dette, on économisait 75 milliards d'intérêts. Cette économie peut servir à faire autre chose.

Le Bénin n'a pas 100 milliards dans un compte, aucun pays n'a ça. Même pas la France dans son compte. C'est votre capacité à rentrer de l'argent qui vous donne cette capacité à emprunter. Donc la trésorerie, c'est à la semaine qu'on fait le point par rapport à la disponibilité de ce qui est rentré.

Quand on fait le modèle qui nous permet de calculer la soutenabilité de la dette, on projette la dette sur les 25-30 ans avec les charges et intérêts et on fait les prévisions macroéconomiques, le taux de croissance, etc. et on voit, quand on va prendre un nouvel emprunt, on fait la simulation. On met ça là-dessus pour voir ce que ça va donner au taux d'endettement dans 7-10 ans etc. Le partenaire peut dire : cette date n'est pas bonne pour vous, je ne vous prête pas. Mais quand vous faites ce reprofilage et que vous passez de 56% à 41%, vous augmentez votre capacité de lever des fonds. Quand je passe de 56% à 41%, je peux aller demain et prendre de l'argent immédiatement, sans avoir à sortir de l'argent parce que j'ai pris de l'argent auprès d'une institution, Deutsche Bank, et j'ai remboursé une autre institution, je les ai payés. Maintenant c'est à Deutsche Bank à qui je dois. Mais ce que je dois à cette banque, au lieu de le devoir sur 05 ans, je le dois sur 15 ans. Donc, mes semestrialités sont différentes. Au lieu de lui payer sur 8%, je le paye sur 2%. Donc la charge d'intérêt est différente. La soutenabilité est calculée sur la capacité à rembourser semestriellement.

**Payer plus tôt la dette ne cause pas de dommages à**

**l'emprunteur ?**

Nous sommes dans un marché financier ouvert, c'est concurrentiel. Si quelqu'un veut vous prêter à 2% et que vous voulez rester à 8%, libre à vous de rester à vos 8% si d'autres sont prêts à venir les chercher. Il n'y a aucune obligation. Maintenant, c'est vrai que les banques qui ont prêté à 8% se sont retrouvées avec plus de liquidités. Les banques commerciales ont beaucoup de ressources financières.

Quels sont les objectifs des injections de liquidités hebdomadaires de la BCEAO dans l'Union ?

Cela permet aux banques d'avoir de la liquidité pour faire face à certaines dépenses.

**Pourquoi les échéances sont souvent courtes et non longues ?**

De façon générale, c'est par rapport à la structure de nos économies. On n'a pas de ressources à long terme. Quand vous faites une émission, il faut adapter la maturité par rapport à la capacité des gens qui veulent vous financer. Vous verrez que dans certains pays ils ne vont pas au-delà de 01 an ou 03 mois-06 mois. Parce que les gens n'ont pas confiance et se disent j'irai déposer mon argent auprès d'un Etat pendant 05-06 ans, je ne sais pas ce qui va se passer. Il préfère donner 3 mois ou 6 mois à 1 an parce qu'il va être prêt à reprendre ses ressources. Donc il y a la perception de l'économie du pays, la culture des investisseurs. Ça, c'est une opinion personnelle, il y a certaines populations qui sont orientées sur le commerce. Ils préfèrent faire tourner leurs fonds et faire de plus-values et recommencer. Ils n'ont pas une vision à moyen et long terme parce que c'est un problème culturel, éducatif, etc. c'est pourquoi il n'y a pas beaucoup d'industries. Parce qu'une industrie, c'est investir sur

5-10-15 ans et plus. Mais si j'ai 1 milliard FCFA et que je le mets ici et je fais une opération de commerce rapide et je gagne 200 millions FCFA, pourquoi choisir de le mettre dans une industrie et dans 10 ans je ne suis pas sûr de gagner 200 millions ? Compte tenu des expériences des uns et des autres dans les différents pays, on hésite à bloquer son capital sur du moyen long terme. Cette façon de raisonner se retrouve au niveau des investissements sur le marché financier.

**Quelle est la corrélation positive entre pression fiscale et le revenu par habitant ?**

Le revenu par habitant, c'est le PIB par habitant. Quand les revenus d'une population augmentent, elles deviennent de plus en plus exigeantes en matière de services publics. Un bon système de santé, une éducation de qualité, etc. Face à ces exigences, l'Etat se doit de les satisfaire parce qu'ils produisent des richesses pour le pays. Donc, quand le revenu par habitant augmente, le PIB augmente. L'Etat doit trouver les ressources pour satisfaire ces besoins. Il va trouver ces ressources sur les droits de douane, sur la pression fiscale. Donc mobiliser plus de ressources intérieures pour financer les besoins de ses populations qui augmentent. C'est une corrélation positive montrée par nos études. On a l'exemple ici. La production agricole augmente, les agriculteurs veulent envoyer leurs enfants à l'école. Les demandes pour l'école sont importantes. Qu'est-ce que l'Etat fait ? Elle doit financer l'école, les cantines, recruter des professeurs. Il faut qu'il augmente la collecte des impôts. Si vous voulez avoir la paix sociale, vous devez satisfaire ces besoins.

**Pourquoi le Bénin ne pourrait pas suivre l'exemple du Japon qui priorise la dette intérieure ?**

Vous ne pouvez pas faire de la dette intérieure si vous n'avez pas de revenus suffisants. Il faut que les habitants épargnent et investissent dans leur pays. On n'a pas d'épargne. L'autre épargne qui finance la dette intérieure, c'est les cotisations sociales. C'est l'autre moyen de se financer. Le Bénin a une très bonne base de cotisation sociale, c'est vrai, parce que la CNSS est une des premières Caisses Nationales de Sécurité Sociales de la sous-région, même en Afrique, en matière de ressources. Elle a bien investi, elle a bien géré et ça peut servir de levier d'investissements. C'est ce qui est en train de se passer. Avant la CNSS investissait seulement dans les bons de trésor et d'obligation aussi bien en interne que dans la sous-région. Maintenant, on les oriente plus à travers la Caisse des Dépôts et Consignations qui gère 40% des ressources pour venir financer les investissements internes. Comme ça, ils vont financer 2145 logements sociaux, le marché de Kouhounou. On ne va pas chercher les fonds à l'extérieur.

**Quel lien y a-t-il entre les impôts et la pression fiscale ?**

Il y a un lien, puisque ce sont les impôts qui deviennent pression fiscale. Mais c'est deux mesures différentes. Il y a le fait de mesurer à quoi est assujettie une entreprise. Elle va payer la TVA, la patente, l'impôt sur les salaires, l'impôt sur le revenu des sociétés et autres. C'est tout ça qui fait la charge fiscale d'une entreprise. L'impôt sur les sociétés n'a pas la même base que la patente qui repose sur les loyers, etc. Quand on prend le total de ces impôts, en valeur absolue payée par l'entreprise avec les taux, il faut que ça donne ce taux de charges fiscales. Nous avons une TVA de 18%. Le taux sur le patrimoine selon les pays change, l'impôt sur la patente, ça change suivant les pays, il n'y a pas une harmonisation absolue. Dans d'autres pays, l'impôt sur les sociétés se situe à 35%. Mais par exemple, quand vous prenez l'impôt sur les salaires, je crois qu'il y a eu une réforme il n'y a pas longtemps où ils ont augmenté la dernière tranche. Si vous faites l'historique des différentes tranches, au début des années 90, le Bénin avait un taux de 80% pour la dernière tranche alors que d'autres pays étaient à 40%. Après, au début des années 2000, le Bénin a passé ce taux de 80 à 40% mais pour 500.000 FCFA. La dernière tranche est fixée

à 500.000. Mais d'autres, il y en a qui sont à 1.000.000 ou à 1.500.000 mais à un taux de 40%. Donc, ça ne fait pas une pression fiscale. Et récemment, ils ont changé, c'est dans le budget, je crois, l'impôt sur le revenu, la dernière tranche. Mais ça permet de donner au salarié un pouvoir d'achat.

**Vous avez parlé de taux d'ouverture commerciale, de quoi s'agit-il ?**

Oui, taux d'ouverture commerciale pour les marchandises. C'est un phénomène qui a commencé dans les années 80, 90 où les occidentaux ont poussé à la baisse des droits de douane pour faciliter le libre échange des marchandises dans le monde et rendre l'achat de bien moins cher. C'est dire que plus vous baissez vos droits de douane, plus vous êtes ouverts au monde et c'est cela qu'on appelle le taux d'ouverture commerciale. Mais la conséquence est que, si vous n'avez pas une industrie, vous importez beaucoup donc il faut protéger des secteurs industriels pour pouvoir favoriser un développement industriel. Or, pendant des années, les pays africains ont été obligés d'ouvrir les frontières sans restriction ; ce qui fait que des produits se sont déversés en masse.

**Pourquoi les produits fabriqués au Bénin coûtent plus cher que ceux importés ?**

Oui parce qu'on a des facteurs de production élevés. On a une énergie qui coûte cher, on a la fiscalité, on a la fraude, on n'a pas les matières premières, donc il faut s'industrialiser par rapport aux matières premières que vous avez. Et pour cette ouverture des frontières, l'Afrique a baissé les tarifs douaniers donc les Etats étaient obligés d'aller chercher des compensations parfois pour financer leur budget. Et on voit que beaucoup de pays africains dépendent des recettes douanières. Même si nous au Bénin, on a changé de paradigmes, les recettes internes ont dépassé largement les recettes douanières, ça n'a pas été le cas jusqu'en 2017. Depuis les indépendances, on dépendait des recettes douanières. C'est très facile, on a la frontière et on peut facilement taxer, appréhender etc. Il a fallu arrêter la fraude à la douane. Parce que beaucoup importaient mais ne payaient pas de taxes extérieures. Non seulement ils sous-payaient mais il y avait des sociétés fictives qui importaient et qui avaient des chiffres d'affaires de plusieurs milliards

## A bâton rompu avec Gilles Guérard

## Les créances sur les entreprises ne sont pas des dettes

mais étaient inconnues aux impôts. Nous, on a vu des sociétés avec plusieurs milliards de chiffre d'affaires qui n'ont jamais payé aucun impôt. Et vous cherchez où est-ce que cette société existe, vous ne trouvez pas. Et en pistant, on trouve un monsieur avec une sacoche et quelques papiers. Et les marchandises en fait, il sert seulement à importer et quand ça rentre, ça disparaît dans des entrepôts d'autres qui sont là. Donc, ils vont vendre mais n'ont jamais payé l'impôt intérieur. Ils ne sont pas prêts à payer l'impôt sur les sociétés, la TVA etc. justement parce que ces marchandises n'existent pas. C'est le nettoyage de la base IFU qui a permis de stopper cette fraude, de fusionner les impôts et les douanes. Quand leurs bases ont été fusionnées, ça a permis de sortir des milliers, je dis bien des milliers d'IFU fictifs.

## On peut dire aujourd'hui qu'il n'y a plus de fraude ?

Ça devient difficile. Certes, il y en a mais ça devient difficile. Avec la digitalisation de l'économie, tout est cerné. Par exemple, si

vous allez payer aujourd'hui quelque part et la facture n'est pas normalisée, vous ne pouvez pas venir l'enregistrer dans votre comptabilité et récupérer la TVA. Les impôts vont le rejeter si c'est une facture simple, il faut que la facture soit normalisée parce qu'elle est enregistrée directement aux impôts. Maintenant, si le vendeur, lui-même, il ne fait pas la facture normalisée, comment il récupère la TVA quand il va s'approvisionner ? Il ne peut pas. Donc lui aussi il est obligé de demander à son fournisseur de lui facturer la TVA parce que s'il n'a pas la TVA pour déclarer pour sa compensation, pour sa foi... Donc le fournisseur, c'est pareil puisque lui, il a déjà payé la TVA à la douane que le Trésor public a récupérée aux impôts. Donc il faut qu'il récupère à la vente. Donc quand il va vendre ses produits au client et aura payé la TVA, lui, il pourra réclamer la TVA qu'il a payée. Et s'il a importé 100% des marchandises et que ça ne se reflète pas dans son chiffre d'affaires, ou il n'a ni déclaré la marchandise, ni le chiffre d'affaires, ... ça vient d'où ? Donc il est dans votre intérêt, même en

tant qu'individu d'exiger la facture normalisée au-delà de la conscience citoyenne, c'est pour votre propre intérêt économique. Vous devez exiger la facture normalisée. Et maintenant, pour votre propre intérêt pécuniaire, vous savez qu'il y a un tirage au sort sur les factures normalisées comme une loterie. La facture normalisée devient un billet de loterie. Qu'est-ce que ça coûte pour un Etat de donner une maison qui vaut 50 millions si ça permet de monter les recettes en milliards ? Ça, c'est des pratiques en Afrique de l'Ouest. Chaque trimestre, il avait un tirage au sort sur les factures normalisées, avec des lots tels que maison, moto, voiture. On met un budget de 100 millions, 400 millions, si ça nous permet d'augmenter la collecte de recettes de 20 à 30%. En plus, vous rendez service à vos populations, vous donnez, maison, moto, véhicule à vos populations, ... il n'y a rien de mal à cela. Donc en tant que citoyen, chef d'entreprise et personne individuelle, vous devez exiger la facture normalisée. Vous avez tout à gagner. Celui qui n'exige pas la facture normalisée,

pour moi, il joue contre lui-même.

Mais le gros souci, ce sont les petits artisans du coin, un électricien, un menuisier, un mécanicien qui va payer une pièce à côté ou vient vous faire une prestation, ce n'est pas évident...

Oui mais on peut le faire en ligne même si vous n'avez pas la machine et même « le baba » a accès à cela et doit pouvoir la faire. Et puis, au lieu de faire avec cette catégorie qui va vous facturer moins cher sans pouvoir vous permettre de récupérer la TVA, si l'entreprise discute avec une structure, elle va vous facturer un peu plus cher mais vous récupérez vos TVA. Faites vos calculs. Collaborez avec une entreprise régulière pour vos services. Vous savez, à la banque, on demande par exemple de respecter à 200% la réglementation. Les entreprises les plus performantes sont celles qui respectent la réglementation. Pourquoi il y a des banques qui arrivent à faire des taux de rentabilité de 20% en respectant la réglementation dans le pays, payer les impôts, de bons salaires, etc. et d'autres entreprises qui exercent dans le même pays disent, je ne paie

pas les impôts parce que je ne m'en sors pas. On est assujéti aux mêmes impôts, mais d'autres disent quand on paie les impôts on ne s'en sort pas, mais non, c'est juste qu'ils ne veulent pas payer les impôts. Pourquoi les banques qui sont les secteurs les plus réglementés, les plus surveillés au monde, vous êtes tellement réglementés que vous ne pouvez même pas mettre une virgule de côté mais elles arrivent à gagner des dizaines de milliards. Et d'autres secteurs qui disent ah non, je vais frauder parce que si je paie les impôts, je ne m'en sors pas. Et pourquoi certaines grandes entreprises de la place s'en sortent si c'est cela ?

## Non mais, elles ne manquent pas de frauder non plus ?

On vous dira qu'elles fraudent mais elles font plutôt de l'optimisation fiscale. Elles sont tellement contrôlées et ce n'est pas comme nous, tous les trois ans ou... chez elles, c'est chaque année. Le reste, c'est des idées reçues. Elles discutent point par point avec les impôts. On les redresse, elles

contestent jusqu'à compréhension et clarification. Mais ce n'est pour autant elles vont truquer, ce n'est pas sur le chiffre d'affaires elles vont cacher des choses, je pense que c'est beaucoup plus subtil, c'est sur des interprétations.

## Quel intérêt pour un particulier à délivrer une facture normalisée ?

Ce n'est pas nécessairement pour le particulier. Mais le particulier, s'il travaille pour une entreprise, il n'a pas le choix. Si vous travaillez pour une entreprise, vous devrez la délivrer, même si lui il n'est pas assujéti à la TVA, il ne va pas facturer la TVA parce que pour être assujéti à la TVA, il faut avoir atteint un niveau d'activité. Donc sur sa facture, il ne met pas la TVA mais l'entreprise va retenir l'AIB.

## Que direz-vous pour conclure ?

Je remercie d'abord tous ceux qui ont participé aux échanges. Il est important de savoir davantage sur la pression fiscale, ses déterminants et la dette publique.

La Rédaction

## Interruption du trafic aérien avec le Mali

## La France capitule, la Cedeao insouciant

Quelques jours après la décision de Bamako de fermer ses frontières terrestres et aériennes aux Etats parties prenantes de la sanction prononcée par la Cedeao contre le Mali, la France qui, elle aussi, a affirmé soutenir les mesures prises par les dirigeants ouest-africains, n'a pas tardé à négocier la reprise de ses vols vers Bamako. Comme à leur habitude, les Etats ouest-africains restent inchangés sur cette option qui ne leur coûte qu'une ardoise salée.

## ● Sylvestre TCHOMAKOU

La réciprocité entendue et mise en œuvre par le Mali au lendemain de la décision des dirigeants de la Cedeao, soutenus par la France, de lui fermer les frontières terrestres et aériennes, n'aura pas tardé à montrer de grandes conséquences économiques collatérales sous estimées par les parties opposées à Bamako. Pendant que les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se sont résolument engagés à appliquer les sanctions décidées au dernier sommet des dirigeants de la zone ouest-africaine, ce, en banalisant les contraintes de l'intégration africaine et leurs intérêts économiques et financiers, la France par le biais de sa compagnie Air France a négocié en douce avec le Mali pour la reprise de ses vols via Nouakchott. En effet, à travers une requête en date du 10 janvier 2022, le Chef d'escadre Adjointe d'Air France Bamako a sollicité les droits de trafic sur la liaison CDB-BKO-NKC et retour à

compter du 13 janvier 2022 jusqu'à l'ouverture des frontières aériennes avec les Etats membres de la Cedeao. Donnant suite à cette requête qui prouve à suffisance que le Mali n'est pas seulement demandeur de services, mais offre aussi des opportunités à tous ses partenaires, l'Etat malien s'est décidé, le 13 janvier 2022, à donner son « accord, à titre exceptionnel » pour l'approbation de changement de route en attendant l'ouverture des frontières, tel que souhaité par Air France. A n'en point douter, la fermeture des frontières unilatéralement décidée par les dirigeants ouest-africains (Cedeao/Uemoa) avec le soutien de Paris et de l'Union européenne (UE) se trouve désormais être une pilule amère à avaler par la plus haute hiérarchie des décideurs en raison des dommages financiers auxquels elle expose les multinationales françaises et européennes, menant leurs activités sur Bamako.

## Pays enclavé, mais...

Cette situation illégitime

Principaux fournisseurs (% des importations)	2019
Sénégal	22,5%
Chine	15,8%
Côte d'Ivoire	10,6%
France	7,9%
Inde	3,1%
Allemagne	3,0%
Etats-Unis	2,8%
Italie	2,5%
Afrique du Sud	2,3%
Niger	2,2%
Fermer la liste	

semble être la meilleure voie pour les dirigeants ouest-africains qui, par leur décision illégale (suivant les statuts de la Cedeao et de l'Uemoa), semblent conduire le Mali à une situation similaire à celle de la Libye du temps de Mouammar Kadhafi. Bien qu'enclavé, ne disposant pas de Port, Bamako garde de

gros avantages économiques qui entraîneront de grosses pertes pour les Etats voisins tels le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Niger. Avec une économie ouverte dans laquelle le commerce représente environ 58% du PIB, le Mali contribue à l'économie de nombre d'Etat de la zone. Selon les données de BNP

Paribas, le Sénégal représente 20,5% des importations totales du Mali, passant ainsi premier fournisseur du pays, suivi de la Chine (15,2%), de la Côte d'Ivoire (9,7%) et de la France (7,9%). L'essentiel des exportations du Mali est destiné à l'Afrique du Sud (41% des exportations totales), suivie de la

Suisse (21,4%), du Burkina Faso (6,1%), du Bangladesh (5,8%) et de la Côte d'Ivoire. Toujours selon BNP Paribas, le Mali est également un importateur net de services. La valeur des importations de services commerciaux s'est élevée à 1,3 milliard USD, contre 469 millions USD d'exportations. Les chiffres de la Banque mondiale montrent que la balance commerciale globale était négative de 11,3% du PIB du pays en 2019 (contre -11,1% un an plus tôt). Tenant compte de ces statistiques, la fermeture des frontières, au-delà de causer du tort au Mali, impactera négativement l'économie des Etats fournisseurs du pays, tels le Sénégal, la Côte d'Ivoire. Le Mali devrait pouvoir compter sur d'autres partenaires proches (Guinée, Algérie, Mauritanie) pour ses importations et exportations. Dans un contexte de mise en place de la Zlecaf, le mieux pour les Etats de la Cedeao est d'aller au dialogue tout en respectant la volonté du peuple malien.

## Intégration

## Les Etats africains à l'épreuve du financement de l'Union africaine



L'avenir de l'Union africaine (UA) préoccupe les dirigeants du continent qui organisent du 22 au 25 janvier 2022 à Rabat, au Maroc, une réunion de haut niveau sur le financement de l'organisation panafricaine. Des assises qui visent à améliorer la résilience des économies africaines et la viabilité financière de cette institution entrent en droite ligne de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dont des réformes institutionnelles en cours devraient permettre de déboucher sur l'intégration et l'émergence de l'Afrique. Pour faire face aux nombreux défis qui interpellent l'Afrique, l'institution basée en Ethiopie a besoin de ressources adéquates, fiables et prévisibles pour mettre en œuvre ses programmes afin d'atteindre ses objectifs de développement et d'intégration conformément au chronogramme défini en 2015 par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Autrement dit, les pays africains voudraient sortir de la dépendance vis-à-vis des contributions extérieures, plus de 50 % du budget étant supporté par des

partenaires au développement à l'instar de l'Union européenne (UE) et de la Chine. Certains gros contributeurs à l'exemple de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Egypte ou du Nigeria ou du Maroc après son come-back en 2018 ont du mal à honorer leurs engagements, tandis que la plupart des Etats africains accusent d'énormes arriérés pour se mettre à jour dans leurs cotisations. La décision de Kigali (Rwanda) en 2016 sur le financement de l'UA adoptant la mise en œuvre du prélèvement à l'importation de 0,2% a du mal à être implémentée. Cinq ans plus tard, seuls 17 pays représentant environ 31% des membres de l'UA étaient à divers stades de son application. Pourtant, les décisions de réforme financière visent à atteindre des objectifs clairs et précis. Il s'agit, entre autres, du paiement en temps voulu, adéquat, fiable et prévisible de toutes les contributions statutaires des Etats membres et des partenaires à l'Union africaine ; l'autonomie financière et moins de dépendance vis-à-vis des sources extérieures ; le partage équitable de la charge

du budget de l'Union et moins de dépendance vis-à-vis de quelques pays ; l'amélioration du budget, de la surveillance financière et de la gouvernance pour atteindre des normes fiduciaires élevées, l'optimisation des ressources et la probité ; un financement prévisible et durable des opérations de paix de l'UA, à travers la revitalisation du Fonds pour la paix de l'UA et la recherche d'alliances stratégiques.

L'assemblée générale a mis sur pied un comité de quinze ministres des Finances (F15) qui s'est élargi au fil du temps et couvre actuellement les cinq domaines suivants notamment, participer à l'élaboration du budget annuel de l'Union africaine, assumer la responsabilité de superviser le budget de l'Union africaine et le Fonds de réserve, élaborer un ensemble de règles d'or qui établissent des principes clairs de gestion financière et de responsabilité et l'application du prélèvement de 0,2% sur les importations pour financer l'Union africain. Ledit comité a du pain sur la planche lors de la prochaine réunion de haut niveau pour déblayer le terrain. Les travaux de F15 auront pour principal thème « Au-delà du Covid-19 : Améliorer la résilience des économies africaines et la viabilité financière de l'Union Africaine » devraient à terme, concevoir des stratégies de rétablissement innovantes entre autres, l'implémentation efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Ils prendront fin par l'adoption d'une déclaration qui sera soumise à l'approbation des dirigeants lors du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sensé donner une nouvelle impulsion à l'Union africaine.

Financial Afrik du 14 janvier 2022

## Emprunt obligataire

## Le Trésor public du Burkina se dote d'un nouveau Plan stratégique

Le nouveau Plan stratégique du Trésor public du Burkina Faso a été officiellement lancé vendredi 14 janvier à Ouagadougou. Le document couvre la période 2021-2025 et succède au plan stratégique 2011-2020. « La mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020 a permis d'engranger des résultats encourageants. Fort de cette première expérience, le Trésor public a entrepris de repenser et de renouveler sa stratégie d'intervention au sein de l'économie à travers un nouveau plan de développement institutionnel. Ainsi, le plan stratégique 2021-2025 consacre la culture de la gestion axée sur les résultats et vise à renforcer les progrès accomplis à la fin du premier plan », a déclaré Célestin Santéré Sanon, le directeur général du Trésor public. Le nouveau document, selon ses concepteurs, vise



également à moderniser l'administration du Trésor au service de la nation. Il s'articule autour de cinq axes majeurs : la valorisation de la fonction bancaire du trésor ; la gestion optimale des deniers publics ; la gestion efficace de la tutelle et du renforcement des relations économique, financière et monétaire ; la tenue efficace de la comptabilité et la reddition des comptes ; et la valorisation du capital humain et des performances organisationnelles. Selon Martine Kou-

da/Pabeyam, la ministre déléguée chargée du Budget – en poste depuis 1 mois –, le plan stratégique 2011-2020 a permis au Trésor de renforcer ses capacités dans plusieurs domaines, notamment la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses, la tenue de la comptabilité et la règlementation financière, la gestion de la trésorerie et de la dette et la gestion des relations financières et économiques internationales.

Financial Afrik du 14 janvier 2022

## Oléagineux

## La Chine veut réduire sa dépendance au soja importé d'ici 2025



En Chine, les autorités ambitionnent de porter la production de soja à 23 millions de tonnes d'ici 2025, soit 40 % de plus que le niveau prévu en 2021/2022. Cette démarche devrait permettre à l'empire du Milieu de réduire sa vulnérabilité vis-à-vis du marché mondial pour son approvisionnement dans l'oléagineux. En effet, la demande

du pays le plus peuplé du monde est actuellement satisfaite à près de 85 % par les achats principalement réalisés auprès du Brésil, des USA et de l'Argentine. Cette situation de dépendance a été renforcée par la récente crise sanitaire liée à la peste porcine africaine (août 2018) qui a conduit à une forte croissance des importations à un record de 100 millions de tonnes en 2020/2021 afin de reconstituer le cheptel. Il faut noter qu'il s'agit de la dernière annonce en date du gouvernement chinois visant à baisser sa consommation de soja importé. En mars 2021, celui-ci publiait une feuille de route pour substituer le maïs et le soja par le riz, le blé et la pomme de terre dans le secteur de l'élevage. Selon les analystes, ces différentes stratégies si elles se concrétisaient pourraient peser sur les échanges internationaux de soja. Le pays compte en effet pour 60 % des importations mondiales de la matière première.

## Afrique subsaharienne

## Le volume des achats de farine de blé a baissé de 40 % sur les 5 dernières années

En Afrique, le blé est l'une des céréales les plus consommées dans les milieux urbains. Si sur le continent, la demande reste encore largement supérieure à l'offre, de nombreux efforts sont en cours pour réduire le poids des importations. La dépendance de l'Afrique subsaharienne (ASS) vis-à-vis des importations pour son approvisionnement en farine de blé est de moins en moins prononcée.



Dans son dernier rapport sur le marché céréalier mondial publié le 12 janvier dernier, le Département américain de l'agriculture (USDA) estime que les achats de la région ont baissé de 40 % entre 2016 et 2020, atteignant environ 1,25 million de tonnes. Cette importante contraction est d'abord liée aux investissements déployés pour améliorer l'offre du côté de l'Angola et du Soudan qui représentaient il y a 5 ans, les principaux pays importateurs de la zone avec près de 60 % du volume total. Dans le premier pays, l'entrée en production de plusieurs minoteries privées comme Grandes Moagens de Angola (GMA), Kikolo et Carrinho ainsi que l'imposition de droits de douane sur la farine de blé (20 % en 2019 puis 50 % en 2020) ont permis au pays d'être quasiment autosuffisant dans le produit. Le pays qui importait 1 million de tonnes de la denrée pour 190 millions \$ au plus fort de sa dépendance en 2016 n'en a acheté que 247 000 tonnes en 2020. Actuellement l'industrie angolaise dispose d'une capacité d'écrasement installée de 840 000 tonnes de blé par an. Pour sa part, le Soudan a supprimé son système de subventions du blé et n'importe plus la farine de la céréale depuis 2017/2018 grâce à l'installation de plusieurs minoteries. Globalement, d'après l'USDA, la dynamique des achats de farine de blé en ASS est désormais tirée par de nouveaux relais comme l'Ethiopie, la Somalie et le Bénin. Pour rappel, l'Afrique subsaharienne consomme en moyenne plus de 30 millions de tonnes de blé par an sous forme de grains, de farine ou d'autres produits dérivés.

## Coton

## La demande mondiale en fibres textiles pourrait rebondir à 107 millions de tonnes en 2021/2022



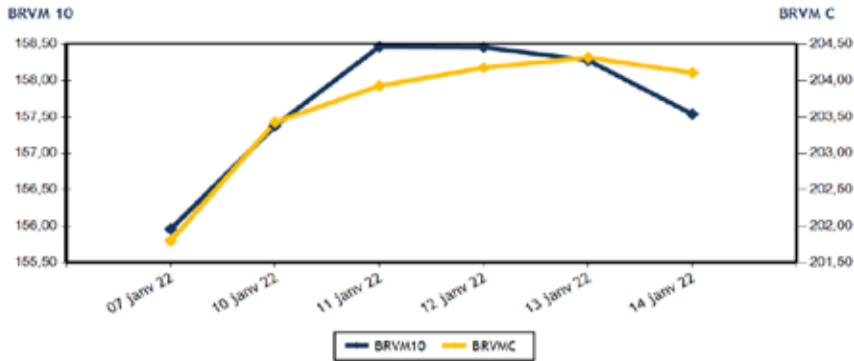
Dans le monde, l'industrie textile et le secteur de l'habillement ont été parmi les secteurs les plus touchés par la crise liée au coronavirus. La baisse des commandes et la mauvaise conjoncture économique ont ainsi affecté la demande en fibres textiles. En 2021/2022, le marché mondial des fibres textiles renouera avec la croissance. D'après les données du Conseil consultatif international sur le coton (Icac),

la demande en matières premières est attendue à 107,3 millions de tonnes, soit un nouveau record. Cette prévision optimiste contraste avec les résultats en demi-teinte de la campagne 2020/2021 où l'industrie mondiale a enregistré sa première contraction en 12 ans avec un volume en baisse de 5 % par rapport à l'année précédente à 98,4 millions de tonnes. Cette situation a été engendrée par la pandémie de coronavirus qui a conduit à une fermeture de magasins de vente au détail en application des restrictions mises en place par les gouvernements entraînant une chute des ventes dans le secteur de l'habillement. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), 3 milliards \$ de commandes de produits textiles ont été annulés au Bangladesh alors que les pertes ont été estimées à 1,3 milliard \$ au Pakistan. Au-delà de la campagne 2021/2022, l'Icac indique que la demande totale en fibres textiles devrait connaître une croissance soutenue jusqu'en 2025 en atteignant 125 millions de tonnes. Cependant cet essor profitera essentiellement aux fibres synthétiques dont le principal représentant est le polyester.

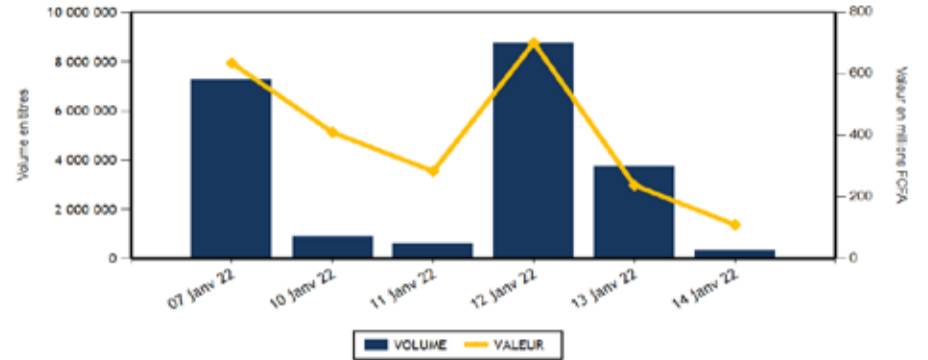
Ecofin du 14 janvier 2022

<b>BRVM 10</b> <span style="float:right">157,54</span>	 <b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b>	<b>BRVM Composite</b> <span style="float:right">204,11</span>
<b>Variation Jour</b> <span style="color:red">↓</span> -0,47 %	<b>vendredi 14 janvier 2022</b>	<b>Variation Jour</b> <span style="color:red">↓</span> -0,10 %
<b>Variation annuelle</b> <span style="color:green">↑</span> 2,63 %	N° 10 <span style="float:right">Site : www.brvm.org</span>	<b>Variation annuelle</b> <span style="color:green">↑</span> 0,90 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 144 313 286 058	-0,10 %
Volume échangé (Actions & Droits)	331 359	-91,13 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	100 068 124	-57,82 %
Nombre de titres transigés	39	0,00 %
Nombre de titres en hausse	12	9,09 %
Nombre de titres en baisse	12	-7,69 %
Nombre de titres inchangés	15	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 278 839 596 127	0,67 %
Volume échangé	1 095	995,00 %
Valeur transigée (FCFA)	9 942 467	894,25 %
Nombre de titres transigés	4	300,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	2	100,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 505	5,24 %	-14,00 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	870	4,82 %	1,16 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	6 000	4,53 %	-2,99 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 325	3,52 %	-10,77 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	3 985	3,24 %	0,00 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	830	-5,68 %	-7,26 %
SICABLE CI (CABC)	1 080	-5,68 %	6,40 %
BERNABE CI (BNBC)	2 020	-5,16 %	-7,13 %
ONATEL BF (ONTBF)	4 000	-4,53 %	1,39 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	24	-4,00 %	33,33 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	109,09	-0,24 %	-0,93 %	6 955	25 468 095	21,56
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	450,84	-0,24 %	0,44 %	3 323	15 061 960	7,96
BRVM - FINANCES	15	79,03	-0,29 %	2,46 %	314 379	46 559 134	14,16
BRVM - TRANSPORT	2	568,43	-2,26 %	-8,63 %	936	2 138 370	9,49
BRVM - AGRICULTURE	5	241,81	-0,02 %	-0,62 %	908	3 819 475	15,14
BRVM - DISTRIBUTION	7	411,19	1,94 %	0,92 %	4 707	6 907 460	25,84
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	931,58	0,00 %	3,42 %	151	113 630	4,37
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,61	
Taux de rendement moyen du marché	6,01	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,74	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	2 865 725,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	414 553 291,38	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,53	
Ratio moyen de satisfaction	51,69	
Ratio moyen de tendance	935,39	
Ratio moyen de couverture	10,69	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	1,45	
Nombre de SGI participantes	27	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 <b>COTE D'IVOIRE</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Cote d'Ivoire 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 <b>BENIN</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Benin 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 <b>GHANA</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Ghana 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 <b>SENEGAL</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Senegal 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 <b>NIGERIA</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Nigeria 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 <b>SIERRA LEONE</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Sierra Leone 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 <b>LIBERIA</b> Chambre de Commerce et d'Industrie de Liberia 18, Avenue Joseph ANOMA Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50
--	--	--	--	--	--	--

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316066	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIFC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgibfs@biic-financialservices.com
--	--	---	---	---	---

## Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINT GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLONES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

## Jours du marché Dantokpa

Jour	Date
Janvier 2022	
Lundi 03 Janvier 2022	
Vendredi 07 Janvier 2022	
Mardi 11 Janvier 2022	
Samedi 15 Janvier 2022	
Mercredi 19 Janvier 2022	
Dimanche 23 Janvier 2022	
Jeudi 27 Janvier 2022	
Lundi 31 Janvier 2022	

## Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	581,80
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	771,39
Naira (NGN - Nigeria)	1,41
Cedi (GHS - Ghana)	94,28
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	36,66
Yen (JPY)	5,97
Yuan (CNY)	91,32
Rouble russe (RUB)	7,86
Franc Suisse (CHF)	629,49
Franc Guinéen (GNF)	0,062
Roupie indienne (INR)	7,68
Droits de tirage spéciaux (FMI)	812,34
Or (XAU)	1040464,08
Argent (XAG)	13106,14

## Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	500
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	700
Haricot blanc	Tongolo	800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraîche	Panier	700/15000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 450 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	1500/2000
Igname à piler	Tas	1500/2000/2500
Savon palmida	1pain	150
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	900
Lait concentré non sucré Peak	250g	350
Sardine à huile	250g	350/400/500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	650
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	200
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	225/350
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 2500 et 3000
Œuf	Plateau	1800/2000

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 22/12/2021

## Cours des matières Premières Mercredi 05 Janvier 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Févr 2022	1.788,25	-6,35	-0,35%	20:04:54
XAU/USD		1.788,08	-2,89	-0,16%	20:04:55
Argent	Mar 2022	22,527	+0,236	+1,06%	20:02:40
Cuivre	Mar 2022	4,3490	+0,0555	+1,29%	20:04:56
Platine	Jan 2022	929,95	+3,55	+0,38%	20:04:38
Palladium	Mar 2022	1.795,78	+49,88	+2,86%	20:02:33
Pétrole brut WTI	Févr 2022	71,19	+2,58	+3,76%	20:04:50
Pétrole Brent	Févr 2022	74,00	+2,48	+3,47%	20:04:43
Gaz naturel	Jan 2022	3,905	+0,071	+1,85%	20:04:56
Fioul	Jan 2022	2.2552	+0,0822	+3,78%	20:04:56
Essence RBOB	Jan 2022	2,1531	+0,0631	+3,02%	20:04:56
Gasol Londres	Jan 2022	643,00	+36,75	+6,06%	20:04:53
Aluminium		2.765,25	+94,25	+3,53%	20:00:03
Zinc		3.432,00	+77,50	+2,31%	19:59:58
Plomb		2.293,75	+0,25	+0,01%	19:59:09
Nickel		19.575,00	+235,00	+1,22%	19:59:58
Cuivre		9.559,50	+113,00	+1,20%	20:00:03
Etain		38.487,50	+292,50	+0,77%	17:45:28
Blé américain	Mar 2022	797,40	+19,40	+2,49%	20:04:55
Riz Paddy	Mar 2022	13,690	-0,185	-1,33%	20:04:45
Maïs américain	Mar 2022	598,62	+7,62	+1,29%	20:04:54
Soja américain	Mar 2022	1.313,12	+18,12	+1,40%	20:04:54
Huile de Soja américaine	Jan 2022	53,91	+0,97	+1,83%	20:04:50
Farine de soja	Jan 2022	394,20	+8,00	+2,07%	20:04:55
Coton américain	Mar 2022	107,41	+1,87	+1,77%	20:04:52
Cacao américain	Mar 2022	2.468,50	+45,50	+1,88%	19:28:55
Café US C	Mar 2022	229,10	+5,00	+2,23%	19:30:06
Café de Londres	Jan 2022	2.426,00	+6,00	+0,25%	18:29:40
Sucre américain	Mar 2022	18,75	+0,16	+0,86%	18:58:35
Jus d'orange	Jan 2022	141,35	-1,05	-0,74%	20:00:02
Bétail	Déc 2021	135,60	+1,13	+0,84%	19:53:19
Porc	Févr 2022	82,05	+2,58	+3,24%	19:54:52
Bovins d'engraissement	Jan 2022	160,93	+0,68	+0,42%	20:04:55
Bois de construction	Jan 2022	1.011,20	-32,90	-3,15%	19:47:03
Avoine		658,90	+2,60	+0,40%	20:04:42

## Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	505
Pétrole	1L	510
Gasol	1L	520
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	3270
	12,5kg (moyenne bouteille)	6812
	18kg (grande bouteille)	9810
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mercredi 22 Décembre 2021

## Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
	Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi	
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	



## Nomination à la BOAD

# Valérie-Noëlle KODJO DIOP, Directrice de l'innovation et du développement durable

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Valérie-Noëlle KODJO DIOP au poste de Directrice de l'Innovation et du Développement Durable de la BOAD, avec prise d'effet au 03 janvier 2022.

### ● Source Externe

Diplômée de l'ESCP Business School (1993) et Titulaire d'un DESS Banque et Finance obtenu à l'Université Paris Dauphine, Valérie-Noëlle KODJO DIOP a débuté sa carrière en 1994 au sein du groupe bancaire SOCIETE GENERALE, en tant que Spécialiste du financement structuré des matières premières sur le Continent africain. En 2005, elle rejoint le groupe BNP PARIBAS à Johannesburg en Afrique du Sud d'abord en tant que Responsable des financements structurés Matières Premières et infrastructures pour l'Afrique Australe, puis Directrice Générale de la Succursale CIB d'Afrique du Sud et Directrice du Territoire jusqu'en août 2016 ; de retour au Siège, Cheffe de projet senior chargée du déploiement du programme conduite et éthique pour la Corporate Banking sur la région EMEA. En mai 2017, elle retourne

au sein du Groupe Société Générale à Paris où elle occupe le poste de Directrice Innovation et RSE au sein de la Direction-Réseaux Bancaires Internationaux et Services Financiers pour la région Afrique-Bassin Méditerranéen-Outremer (AFMO).

Elle est membre du comité de direction de l'AFMO, et Cadre de Direction du Groupe.

Dotée d'un riche parcours professionnel de plus de 27 années d'expérience dans les domaines de la Banque et de la Finance, la nouvelle Directrice de l'Innovation et Développement durable, sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du Président de la BOAD, aura pour principales missions de définir et mettre en œuvre les politiques, stratégies et procédures relatives au développement durable, notamment en matière d'évaluation rétrospective des projets et de gestion de la coopération internationales ainsi que de mener des réflexions sur la politique de différenciation



de la Banque.

En réaction à sa nomination, Madame KODJO DIOP : « je suis fière d'apporter mon expérience à la BOAD autour de ces thématiques structurantes et contribuer ainsi au développement de notre région. Avec le soutien de mes équipes, J'y consacrerai toute mon énergie et toute ma passion ».

Le Président Serge EKUE sur le choix porté sur Madame KODJO DIOP : «

Dotée d'une expérience enrichissante, Mme KODJO pourrait apporter des idées innovantes sur les défis qui s'imposent à nous. Par ailleurs, le choix porté sur sa personne reste en phase avec ma vision de permettre à de nouvelles compétences de nous rejoindre et de nous conformer aux standards internationaux en matière d'expertises et d'organisation. Je lui souhaite donc la bienvenue à la BOAD »

A propos de la Banque Ouest Africaine de Développement

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Etablissement public à caractère international, la BOAD a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses statuts, « de promouvoir le développement équilibré des

Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest » en finançant des projets prioritaires de développement. Elle est accréditée auprès des trois mécanismes de financement de la finance climat (GEF, AF, GCF). Depuis 2009, la BOAD siège en tant qu'observateur à la CCNUCC et participe activement aux discussions relatives à la construction d'une architecture internationale de la finance climat. Elle abrite, depuis janvier 2013, le premier Centre régional de collaboration (CRC) sur le Mécanisme pour un développement propre (MDP) dont le but est d'apporter un soutien direct aux gouvernements, aux ONG et au secteur privé, pour l'identification et le développement de projets MDP. Elle s'est engagée à la neutralité carbone à l'horizon 2023 et est un membre actif de l'International Development Finance Club (IDFC) qui rassemble 24 banques nationales, régionales et bilatérales de développement.

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Votre situation financière ne devrait poser aucun problème. Jupiter sera positif et vous aidera à planifier votre budget avec intelligence et efficacité. Mais attention : Jupiter lui-même ne pourra rien pour sauver les rares natifs qui feront des dépenses folles.

**Taureau** Vous risquez fort d'être plus cigale que fourmi. Vous aurez envie de vous entourer de belles choses, de commencer une collection de beaux objets, et vous ne regarderez pas à la dépense. Attention aux fins de mois difficiles !

**Gémeaux** Neptune en cette position pourrait vous souffler des idées totalement inadaptées ou de vous mettre face à des personnes indécises, pour ne pas dire franchement dissimulatrices. Prudence, donc, sur le front pécuniaire. Prudence, aussi, si vous devez signer des contrats ; relisez-en bien tous les détails.

**Cancer** Bonnes perspectives financières cette fois, grâce aux planètes qui vous sont dans l'ensemble favorables mais surtout grâce aux étoiles fixes. Deux d'entre elles ont en effet pour principal effet de favoriser l'enrichissement, voire les gains inattendus.

**Lion** Pluton formera des combinaisons astrales négatives. Pour certains natifs du deuxième décan, cela se traduira par des retards de paiement, ou même par un litige impliquant des questions pécuniaires délicates. Pour les autres, tout ira bien. Mais vous vous débrouillerez peut-être alors pour saper votre équilibre en vous lançant dans un achat ruineux !

**Vierge** Si des problèmes matériels vous assaillent, n'attendez plus pour contre-attaquer. Vous devrez essayer de trouver une solution aujourd'hui même, sinon la situation menacera de s'aggraver très sérieusement.

**Balance** Evitez de vous lancer dans des opérations immobilières en ce moment. Si vous avez l'intention d'acheter un appartement ou un terrain, vous aurez plus de chance de réaliser une bonne affaire dans cinq jours.

**Scorpion** Ce jour, l'accent sera mis sur une de vos occupations préférées : gagner le plus d'argent possible. Vous aurez en effet de nouvelles possibilités de diversifier ou d'accroître vos revenus. Les transactions financières seront excellentes. Néanmoins, votre partenaire risque de vous surprendre et même de vous faire enrager, en dépensant cet argent à peine gagné.

**Sagittaire** Il existera pour vous d'intéressantes perspectives d'un accroissement de votre patrimoine. Mais ne vous réjouissez pas trop vite de ces facilités pour gagner de l'argent, car vous serez en même temps obligé d'en dépenser beaucoup. Il est probable que la balance soit plutôt déficitaire en fin de compte.

**Capricorne** Les astres vont vous aider à mieux rentabiliser vos activités, tout en vous soufflant un comportement très prévoyant et organisé. Le résultat, bien sûr, sera une très nette amélioration de votre sécurité financière.

**Verseau** La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

**Poissons** La double influence positive du Soleil et de Mars vous permettra de déployer une formidable énergie pour faire fructifier vos ressources matérielles, et vous serez sur tous les fronts. Les initiatives audacieuses seront favorisées.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

### Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

### Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

### Directeur de publication

Jules AFFODJI

### Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

### Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

### Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI  
Félicienne HOUËSSOU  
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
Hubert DOSSOU  
Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI  
(Correspondant Mono-Couffo)

### Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

### Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

### Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

### Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

### Graphiste

Crespin N'SODAI  
(96564330)

## Offre de 1000 emplois à la ZES Glo-Djigbé Les jeunes de Tori-Bossito aguerris sur le processus

La tournée itinérante d'explication du projet de recrutement des mille premiers employés des unités industrielles textiles de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé, des critères et procédures pour y prendre part suit son cours. Le vendredi 14 janvier 2022, c'était l'étape de la commune de Tori-Bossito où, les jeunes massivement mobilisés ont échangé en présence des membres du conseil communal sous l'égide du maire et des responsables avec les responsables de l'APIEx, de l'ANPE et de la SIPI Bénin SA.



● Bidossessi WANOU

La jeunesse de Tori-Bossito à l'instar d'autres communes du département de l'Atlantique a accueilli l'équipe de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx), la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI Bénin SA) en collaboration avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) dans le cadre des réunions foraines d'informations et de lancement officiel du processus de recrutement des 1000 premiers salariés dans les unités textiles de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé Zè. Dans son mot de bienvenue, le maire de Tori-Bossito, Rogatien Akouakou a salué ce projet de la Zone économique et les opportunités qui vont avec. Il a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat pour son leadership éclairé et son engagement à réduire le chômage. Le maire a ensuite invité les jeunes à pousser leur curiosité pour mieux comprendre le projet et les processus et y prendre part. Irmine Gnidéhou représentante

de la SIPI-Bénin a expliqué que « l'objectif de ce programme est d'offrir aux groupes d'investisseurs, aux industries textiles, qui s'installent au Bénin, du personnel bien formé et qualifié ». A l'en croire, « Ces recrutements massifs viennent conforter la stratégie du gouvernement béninois de s'appuyer sur l'agro-industrie pour créer de la valeur et des emplois au Bénin ». La première phase du programme, a-t-elle annoncé, court du 14 au 30 janvier 2022 et concerne les jeunes âgés de 18 à 30 ans justifiant d'un niveau d'études secondaires. En allant dans les détails, l'enregistrement se fait sur la plateforme [www.azoli.bj](http://www.azoli.bj) soit par ordinateur ou smartphone, dans les treize antennes de l'ANPE ou encore avec l'appui d'agents relais dépêchés par l'ANPE dans les arrondissements, a informé Wilfred Gbessi, représentant de l'ANPE. Des séances de préparation seront organisées ensuite à l'intention des présélectionnés pour leur permettre de mieux affronter la suite de la sélection. Au terme du processus,

les jeunes recrutés suivront huit mois de formation gratuite et certifiée auprès d'un centre de formation agréé par l'Etat afin de leur permettre d'être réellement opérationnels ; formation au cours de laquelle ils seront également rémunérés. Très heureux, les jeunes présents ont posé diverses questions de compréhension notamment sur la mission qui attendent ceux qui seront sélectionnés, le processus d'enrôlement, la délibération et autres. Ils sont pour la plupart repartis satisfaits. Au terme des discussions, « Je suis venu m'informer de l'opportunité. On nous a donné les informations nécessaires pour se faire enregistrer et c'est une chance que nous allons faire tout notre possible pour saisir », a reconnu et témoigné Firmin Zossou, jeune participant. « C'est une grande chance. Le niveau d'étude demandé n'est pas trop exigeant et je crois que nous jeunes même sans grand diplôme, on pourra réussir à nous faire recruter ici dans la fonction publique et avoir même la retraite après », a ajouté Emilienne Gbéno, heureuse que les structures initiatrices aient pu venir jusqu'à eux dans leur commune pour leur porter cette nouvelle : « C'est la première fois que j'ai vu cela » a-t-elle témoigné. Ces réunions foraines d'informations se poursuivent ce lundi avec la jeunesse de la commune d'Allada.



## Promotion des investissements et de l'industrie

### ZES Glo-Djigbé, des conditions favorables aux investisseurs

L'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx) et la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin SA) ont initié la première session de présentation suivie de visite guidée de la Zone économique spéciale (ZES) de Glo-Djigbé le vendredi 14 janvier 2022. C'était au profit des membres du Conseil national du patronat du Bénin (CNPB), de la Confédération nationale des employeurs du Bénin (CONEB), de l'Ordre national des architectes et urbanistes du Bénin (ONaub) et de l'Association professionnelle des Banques et établissements financiers du Bénin (APBEF).

● Bidossessi WANOU

Permettre aux investisseurs et autres corps professionnels de comprendre le projet de construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Glo-Djigbé dénommée Glo-Djigbé industrielle zone (GDIZ), leur faire découvrir le niveau d'évolution des travaux, les prochaines étapes ainsi que les délais d'exécution, évaluer l'impact des mutations qu'engendra le développement de la ZES sur l'économie béninoise puis apprécier les opportunités qu'offre cette zone et comment les investisseurs pourront se positionner. Ce sont, entre autres, les objectifs visés par l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx) et la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin SA) qui ont initié une série de sessions de présentation suivie de visites guidées de la ZES au profit de divers corps professionnels constitués et des investisseurs ou promoteurs d'entreprise au Bénin. Et ils étaient près d'une centaine à répondre présents à cette séance. Dans sa présentation, « GDIZ n'est que le résultat de la vision du président de la République Patrice Talon annoncée en 2016 qui est d'engager la transformation structurelle de l'économie de notre pays et de faire du Bénin un hub industriel en Afrique de l'Ouest », a indiqué Létondji Béhéton, Directeur général de la SIPI-Bénin SA. L'objectif de cette zone est de faire du Bénin un hub industriel et d'assurer la transformation des produits agricoles tels que le cajou, le coton, le karité, l'ananas, le soja, le bois etc. Les travaux engagés, il y a seulement huit mois, selon Létondji Béhéton, sont à ce jour à un taux d'achèvement de plus de 70%. En attendant, des investisseurs se bousculent déjà nombreux à la porte. « Je profite de cette occasion pour vous annoncer que SIPI-Bénin a signé des contrats avec une vingtaine d'investisseurs pour un montant total d'investissement de 247 milliards



● Létondji Béhéton DG SIPI-Bénin SA et Laurent Gangbès DG APIEx, Visite des installations

de FCFA », a ajouté le DG-SIPI Bénin qui a précisé que ces investisseurs sont dans plusieurs domaines d'activité. Cela engendrera comme impacts, de nouvelles opportunités d'emploi estimées à plus de 20.000 les trois prochaines années, une augmentation des exportations du Bénin de l'ordre de 5 à 10 milliards de dollars et du PIB de 4 à 7 milliards de dollars d'ici 10 ans et de 500% des produits manufacturés. En clair, « cette zone va contribuer à l'amélioration des conditions de vie de nos populations et créer une nouvelle dynamique de développement dans notre pays ». A cet effet, il a invité les acteurs présents à jouer leurs partitions dans cette dynamique qui est en cours et ils peuvent compter sur la SIPI-Bénin. « SIPI-Bénin est prête à vous aider à capter les opportunités qui existent dans la DGIZ », a rassuré Létondji Béhéton. A sa suite, « Notre objectif, c'est de faire en sorte qu'ils puissent se rendre compte des opportunités qu'il peut y avoir à s'installer dans cette zone et ou à travailler avec les industries qui sont en train d'être installées dans la zone. Notre ambition, c'est de faire en sorte qu'à un moment donné, les chefs d'entreprises de notre pays puissent trouver des opportunités de business, d'activité, d'industrie de transformation dans cette zone qui est faite également pour eux », a expliqué Laurent Gangbès, directeur général de l'APIEx. Cette campagne d'informations et de découverte se poursuivra, a-t-il ajouté jusqu'au mois de mars avec divers corps constitués au Bénin.

### Les investisseurs séduits, et déjà des ambitions

Au terme de cette visite de présentation globale du site, des facilités ont été présentées aux partenaires présents, notamment, des exonérations de taxes et droits divers. Les visiteurs ont admiré et salué ce projet, une grande première au Bénin voire en Afrique de l'Ouest. Architecte et membre de l'ONaub qui a pris part à cette visite et séance d'informations, Luc Gnancadja témoigne : « J'ai vu ici une démarche cohérente, consistante, pour créer un écosystème qui va permettre de générer la valeur ajoutée par rapport aux avantages comparatifs de notre pays. J'ai vu un ensemble d'investissements et surtout un ensemble de cadres administratif et législatif qui permettent d'attirer les investisseurs ». Selon lui, cette rencontre permet de mettre le pied à l'étrier aux acteurs nationaux que sont les prestataires de services ou les investisseurs béninois. La Confédération nationale des employeurs du Bénin (CONEB) représentée à cette activité a été également satisfaite du projet et de l'intérêt qu'accordent l'APIEx et la SIPI-Bénin aux acteurs nationaux. Madjidi Zin, directeur exécutif de la CONEB explique : « Ce que nous sommes venus voir ici, c'est du sérieux. C'est fait avec méthode et professionnalisme, ce qui augure de très bonnes perspectives pour notre pays et c'est très important que l'APIEx et la SIPI Bénin aient organisé cette visite ». Il a souhaité que ces séances se poursuivent afin que le maximum de Béninois soit convaincu sur ce qui se fait sur ce site. Il a souhaité que le secteur privé béninois soit réellement impliqué et que l'investissement du secteur privé national soit encouragé pour que le savoir-faire étranger qui sera déployé sur ce site reste également au Bénin à travers le transfert de compétences, de savoir-faire et de technologie. Comme annoncé, plusieurs autres séances et visites suivront avec diverses corporations d'acteurs économiques et professionnels.



● Vue d'investisseurs et professionnels présents

## Coopération Bénin-Russie

## Le Festival cinématographique russe organisé à Cotonou

L'Ambassade de la Fédération de Russie au Bénin a organisé à Cotonou, le 14 et 15 janvier 2022 le quatrième Festival cinématographique russe.

● Abdul Wahab ADO

Le quatrième Festival cinématographique russe a permis aux participants de connaître les réalités historiques, sociales et culturelles de la Russie. A l'occasion de l'ouverture du Festival cinématographique russe à l'Hôtel Golden Tulip à Cotonou le 14 janvier 2022, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie près le Bénin, Igor Evdokimov a expliqué que l'objectif du quatrième festival est de présenter aux participants diverses œuvres cinématographiques : film de guerre, film fantastique, film classique du cinéma soviétique et même un film pour les enfants. Le Festival du cinéma est « de permettre de savoir plus sur la Russie, ses réalités historiques, sociales et culturelles; les valeurs de notre peuple,



● L'Ambassadeur de la Fédération de Russie près le Bénin, Igor Evdokimov

notre attitude envers la vie et le monde. Des films tels que «Morozko», «La Prisonnière du Caucase ou les Aventures de Chourik» et «The Blackout» seront présentés demain aux visiteurs », a-t-il ajouté. L'ambassadeur a de même précisé que le Festival cinématographique s'ouvre avec un film de guerre de 2015 intitulé «Résistance». C'est l'histoire de Lioudmila Pavlitchenko, tireuse d'élite soviétique qui s'est distinguée notamment lors

de la bataille de Sébastopol et qui a été transférée aux Etats-Unis pour une mission gouvernementale. À la Maison-Blanche, elle a été présentée à Eleanor Roosevelt et elles ont établi de bonnes relations. Ce film est basé sur les faits historiques et présente la vérité sur la guerre la plus sanglante de l'histoire de l'humanité. En effet, l'ouverture du Festival cinématographique russe, a connu la présence de plusieurs participants que sont les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique, les responsables et cadres béninois à divers niveaux, les journalistes. Le film de guerre de 2015 intitulé «Résistance» de Lioudmila Pavlitchenko a été projeté aux participants qui ont aimé le film selon les témoignages recueillis sur place.



## Covid-19 en Afrique

## Omicron a atteint son pic, selon l'OMS

Le nombre de décès liés au variant Omicron en Afrique a augmenté de 64 % au cours de la semaine qui s'est achevée le 9 janvier par rapport à la semaine précédente. Tirant la sonnette d'alarme, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), attribue cette situation aux infections chez les personnes à haut risque.

● Falco VIGNON

Après une hausse de six semaines, la quatrième vague de la pandémie alimentée principalement par le variant Omicron s'est stabilisée. C'est l'augmentation la plus brève jusqu'à présent sur le continent, où un total de 10,2 millions de cas cumulés de Covid-19 avait été recensé à la date du 11 janvier dernier, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En Afrique du Sud, où le variant Omicron a été répertorié pour la première fois, le nombre d'infections hebdomadaires a diminué de 9 %, selon l'OMS. L'organisme onusien, note que l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest connaissent une augmentation du nombre de cas, l'Afrique du Nord ayant enregistré une hausse de 121 % la semaine dernière par rapport à la semaine qui l'a précédée. Sur l'ensemble du continent, le nombre de décès a augmenté de 64 % au cours de la semaine qui s'est achevée le 9 janvier par rapport à la semaine précédente, principalement à cause des infections chez les personnes à haut risque.

La quatrième vague est toutefois moins meur-



trière que les vagues précédentes. Le nombre d'hospitalisations est resté faible. En Afrique du Sud par exemple, environ 9 % des hôpitaux de plus de 5600 lits en unités de soins intensifs du pays sont occupés par des patients atteints de la pandémie. D'après l'OMS, le variant Omicron, qui se propage rapidement, est devenu prédominant dans les pays qui connaissent une recrudescence des cas. Alors qu'il a fallu environ quatre semaines au variant Delta pour surclasser le variant Bêta auparavant dominant, le variant Omicron a surclassé son prédécesseur en seulement deux semaines dans les pays africains les plus touchés. « Les premières indications montrent que la quatrième vague en Afrique a été abrupte et brève, mais non moins déstabilisante. La mesure essentielle de riposte à la

pandémie dont l'Afrique a grand besoin reste la même, à savoir une augmentation rapide et conséquente du nombre de personnes vaccinées contre la COVID-19. La prochaine vague pourrait être moins indulgente », a déclaré la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti. Elle s'exprimait au cours d'une conférence de presse virtuelle organisée ce jeudi. À ce jour, 30 pays africains (et au moins 142 pays dans le monde) ont détecté le variant Omicron. Le variant Delta a été signalé dans 42 pays d'Afrique. En Afrique de l'Ouest, où l'incidence du coronavirus est en augmentation, le nombre de séquences d'Omicron réalisées par des pays comme Cabo Verde, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal est en hausse. Au Cabo Verde et au Nigéria, Omicron est désormais le variant dominant.

## Coronavirus en France

## Le Parlement adopte définitivement le pass vaccinal

Pas de rebondissement ce dimanche. Après deux semaines agitées, le Parlement a définitivement adopté, par un dernier vote de l'Assemblée, le projet de loi controversé instaurant le pass vaccinal à partir de 16 ans. Le gouvernement veut voir entrer en vigueur le dispositif au plus vite face au « raz-de-marée » du Covid-19. Le texte a été approuvé par 215 voix pour, celles de la majorité, des deux tiers des LR et d'une minorité des socialistes. Ils ont été 58 députés à se prononcer contre, dont la gauche de la gauche, les UDI et le RN, et trois dissidents LREM. Sept députés se sont abstenus. Deux recours différents au Conseil constitutionnel sont prévus

à gauche, pour garantir le respect des « libertés fondamentales », ce qui va repousser de quelques jours la promulgation.

« Qu'avez-vous fait de vos âmes ? »

Les Français « attendent de nous de la hauteur » et « le sens de l'intérêt général », a pressé la ministre déléguée Brigitte Bourguignon, alors que le ministre de la Santé Olivier Véran, lui-même atteint par le virus, était absent. Dans un baroud d'honneur, les députés LFI ont défendu une motion de rejet préalable contre un projet de loi imposant « un tri numérique » et créant « une sous-citoyenneté » selon

eux. « Qu'avez-vous fait de vos âmes ? », a demandé François Ruffin à la majorité, au lendemain de nouvelles manifestations dans le pays contre ce pass, moins importantes que lors de la forte mobilisation du samedi précédent.

« Le combat que vous menez » est « déjà perdu », au vu de la ruée sur les vaccins, lui a rétorqué le patron des députés LREM Christophe Castaner. Alors que quelque 300.000 contaminations sont enregistrées quotidiennement en moyenne depuis une semaine, le gouvernement espère une mise en œuvre du pass vaccinal autour du 20 janvier.

La quatrième vague est toutefois moins meur

20 minutes



Cristal Tours

agence de voyages - tourisme &amp; événements

en partenariat avec le **WO FORUM**  
vous invite au

## 6<sup>ème</sup> FORUM INTERNATIONAL DES AFFAIRES A ANKARA (TURQUIE)



# Du 15 au 19 Mars 2022

PACKAGES DISPONIBLES

Package Basic

Package Business

Package VIP

# WO FORUM



• **SECTEURS D'ACTIVITÉS:**

BTP, mobilier, textiles et accessoires, agriculture et élevage, machines agricoles, agro alimentaire, santé, cosmétique...

• **STOP BIEN ÊTRE SHOPPING ET TOURISME A ISTANBUL**

**DATE: Du 19 au 21 Mars**

**Séance B2B pour saisir les opportunités et donner une nouvelle dimension à vos affaires**



Date Limite des inscriptions **08 Février 2022**

(+229) 95 96 29 21 (+229) 94 01 19 05

[www.cristaltours.com](http://www.cristaltours.com)